DEPARTEMENT DE L'EURE Arrondissement d'Evreux

Commune nouvelle de MESNILS-SUR-ITON 02.32.34.50.37

Extrait du registre des décisions du Maire Décision n° 2023.01.08



Objet: Avenant - Construction d'une gendarmerie et de 12 logements

Le Maire de la Commune de Mesnils-sur-Iton,

Vu l'article L.2122-22 (4°) du Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu l'ordonnance du 26 novembre 2018 relative à la commande publique,

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du nouveau code de la commande publique, Vu la délibération n°2020-036 du 10 juillet 2020, déléguant au maire le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique,

Vu la décision d'attribution n°2021-10-05 du 04 octobre 2021,

Vu la décision 2022.03.08 pour la signature de l'avenant n°1, lot n°5A de l'entreprise SEBIRE, **Considérant que** cet avenant s'élève à 2 363,58€ HT (plus-value) soit 2 836,30€ TTC ; que le montant initial du marché était de 92 798,06€ HT ; que le montant du marché modifié était de 104 750,07€ HT ; que le nouveau montant du marché s'élève à 107 113,65€ HT.

DÉCIDE

<u>Article 1^{er}</u>: de procéder à la signature de l'avenant n°2 du marché de travaux de construction d'une gendarmerie et 12 logements, dont le titulaire du lot n°5A est l'entreprise SEBIRE– Rue de la Corne – 61300 SAINT MICHEL TUBOEUF.

L'avenant ayant pour objet la fourniture et l'installation d'une serrure 3 points à pêne ouvrant avec gâche électrique sur la porte secondaire de la gendarmerie, en remplacement de la serrure 3 points à rouleaux déjà réalisée.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera faite au registre des décisions et transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Eure.
- Monsieur le Trésorier de Breteuil sur Iton.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20230112-2023-01-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2023 Notification : 13/01/2023

Fait à Mesnils-sur-Iton, le 12 janvier 2023 Colette BONNARD,

Maire.

Décision portée à l'information du conseil municipal du :